



Collège secondaire de la Suze aux Alpes

Rue des Alpes 50, 2502 Bienne
T : 032 341 92 12

Le Conseil des parents (CP) du collège de la Suze (francophone), est composé des représentantes de quelques classes de son collège, situé depuis août 2016 à la rue des Alpes 50.

Le conseil des parents (CP) est:

- Essentiel pour créer un lien entre les parents et l'école.
- Libre d'organiser des projets ou d'émettre des idées.
- Plus à même d'obtenir un résultat ou une réponse, qu'il est souvent impossible d'atteindre individuellement.

Le CP se réunit pour la première fois après les vacances d'automne, décide du programme de l'année et fixe les 4 séances annuelles. Il œuvre en collaboration avec la direction du Collège de la Suze et est aussi représenté à la coordination des conseils des parents de la Ville de Bienne.

Vous êtes les bienvenu(e)s à participer aux réunions, en tant que:

- Représentant(e) ou suppléant(e) pour la classe de votre enfant, élus lors de la séance des parents en début d'année scolaire ou ultérieurement si souhaité.
- Participant(e)s aux séances planifiées selon vos envies. Les séances sont ouvertes à chacun. La date et l'heure sont indiquées sur le site dans les PV.

Vous avez également la possibilité de nous transmettre vos suggestions et remarques par le biais du représentant de la classe de votre enfant ou de contacter une personne figurant sur la liste des membres en vous référant au lien :

http://www.lasuze.ch/dossier_parents/membres.pdf